

ÉTATS FINANCIERS EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

RAPPORT DE LA DIRECTION

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

ÉTAT DES RÉSULTATS

ÉTAT DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

TRAFICS 2023-2024

RAPPORT FINANCIER DES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES ET DES COMMISSIONS SCOLAIRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024

Rapport de la direction

Les états financiers du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries pour l'exercice clos le 30 juin 2024 portant la signature électronique 1778000482, ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport financier concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et de présentation de l'information financière, la direction maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne, conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires du centre de services scolaire conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le Conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il prend connaissance des états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification.

Brunet Roy Dubé, CPA s.e.n.c.r.l., auditeurs indépendants nommés par la direction, ont procédé à l'audit des états financiers du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et le rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Brunet Roy Dubé, CPA s.e.n.c.r.l. peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.


Kathlyn Morel Oct 25, 2024 08:31 EDT

Kathlyn Morel, Directrice générale



France D'Aoust, CPA, Directrice du Service des ressources financières

Lieu : La Prairie, Qc

Date : 2024-10-25

Page auditée

État de la situation financière

au 30 juin 2024

	A	B	C	D	
	2024	2023	Variation	Variation	
		(redressé)	\$	%	
ACTIFS FINANCIERS					
01100	Encaisse (Découvert bancaire) (page 20)	28 812 005,57	11 761 002,86	17 051 002,71	145%
01190	Équivalents de trésorerie (page 20)	0,00	0,00	0,00	0%
01200	Subvention de fonctionnement à recevoir (page 21)	54 168 236,67	45 050 932,50	9 117 304,17	20%
01400	Subvention d'investissement à recevoir (page 22)	428 123 502,11	586 581 142,81	-158 457 640,70	-27%
01480	Subvention à recevoir - Financement (page 22)	0,00	0,00	0,00	0%
01300	Taxe scolaire à recevoir	1 499 409,91	1 195 748,78	303 661,13	25%
01500	Débiteurs (page 23)	6 123 097,80	6 954 758,46	-831 660,66	-12%
01600	Stocks destinés à la revente	95 212,41	83 777,76	11 434,65	14%
01700	Placements et prêts (pages 24 et 25)	0,00	0,00	0,00	0%
01990	Autres actifs (page 26)	0,00	0,00	0,00	0%
00000	TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	518 821 464,47	651 627 363,17	-132 805 898,70	-20%
PASSIFS					
03100	Emprunts temporaires à la charge de l'OS (page 30)	0,00	0,00	0,00	0%
03110	Emprunts temporaires faisant l'objet d'une subvention (page 30)	60 534 718,89	152 831 682,12	-92 296 963,23	-60%
03500	Créditeurs et frais courus à payer (page 31)	99 787 057,89	97 544 751,52	2 242 306,37	2%
03450	Subvention d'investissement reportée (page 32)	688 508 324,69	519 677 399,06	168 830 925,63	32%
03400	Revenus perçus d'avance (page 33)	2 239 319,56	1 622 749,09	616 570,47	38%
03600	Provision pour avantages sociaux (page 34)	16 278 272,70	14 774 940,31	1 503 332,39	10%
03700	Dettes à long terme à la charge de l'OS (page 35)	0,00	0,00	0,00	0%
03750	Dettes à long terme faisant l'objet d'une subvention (page 35)	275 843 487,32	348 756 170,57	-72 912 683,25	-21%
03250	Passif au titre des sites contaminés (page 36)	0,00	0,00	0,00	0%
03800	Autres passifs (page 36)	78 314 331,57	51 443 808,95	26 870 522,62	52%
00010	TOTAL DES PASSIFS	1 221 505 512,62	1 186 651 501,62	34 854 011,00	3%
00020	ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	-702 684 048,15	-535 024 138,45	-167 659 909,70	-31%
ACTIFS NON FINANCIERS					
01800	Immobilisations corporelles (page 40)	713 928 514,73	542 061 924,87	171 866 589,86	32%
01970	Stocks de fournitures	70 032,93	99 450,04	-29 417,11	-30%
01900	Charges payées d'avance (page 49)	905 839,96	616 797,16	289 042,80	47%
00030	TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	714 904 387,62	542 778 172,07	172 126 215,55	32%
03900	EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	12 220 339,47	7 754 033,62	4 466 305,85	58%
L'excédent (déficit) accumulé est composé des éléments suivants:					
03910	Excédent (déficit) accumulé lié aux activités (page 4)	12 220 339,47	7 754 033,64	4 466 305,83	58%
03920	Gains (pertes) de réévaluation cumulés (page 5)	0,00	0,00	0,00	0%
03950		12 220 339,47	7 754 033,64	4 466 305,83	58%

Page auditée

État des résultats

Exercice clos le 30 juin 2024

	A	B	C	D	E
	Budget 2024	Résultats réels 2024	Résultats réels 2023	Variation \$	Variation %
			(redressé)		
REVENUS					
00010 Subvention de fonctionnement du MEQ (page 50)	339 679 521	367 133 420,50	342 031 683,34	25 101 737,16	7%
00020 Subvention d'investissement (page 51)	674 967	3 245 766,68	30 785 021,57	-27 539 254,89	-89%
00030 Autres subventions et contributions (page 52)	323 110	294 031,15	481 887,75	-187 856,60	-39%
00040 Taxe scolaire (page 53)	24 946 296	25 179 479,35	23 534 168,82	1 645 310,53	7%
00050 Droits de scolarité et frais de scolarisation (page 54)	520 111	931 983,08	656 415,14	275 567,94	42%
980 Ventes de biens et services (page 55)	22 807 394	23 802 149,74	23 314 887,01	487 262,73	2%
00060 Revenus divers (page 56)	437 736	5 546 516,12	6 748 764,05	-1 202 247,93	-18%
966 Amortissement de la subvention d'investissement reportée (page 32)	20 820 189	20 998 835,35	32 742 000,42	-11 743 165,07	-36%
00000 Total des revenus	410 209 324	447 132 181,97	460 294 828,10	-13 162 646,13	-3%
CHARGES					
10000 Activités d'enseignement et de formation (page 81)	191 555 708	179 173 351,85	182 900 368,65	-3 727 016,80	-2%
20000 Activités de soutien à l'enseignement et à la formation (page 82)	93 025 507	97 430 873,80	90 948 193,62	6 482 680,18	7%
30000 Services d'appoint (page 83)	46 833 019	46 145 881,04	44 681 264,11	1 464 616,93	3%
50000 Activités administratives (page 84)	18 472 981	22 074 872,91	20 245 218,54	1 829 654,37	9%
60000 Activités relatives aux biens meubles et immeubles (page 85)	48 658 377	53 092 409,99	58 606 567,67	-5 514 157,68	-9%
70000 Activités connexes (page 86)	10 991 118	44 051 000,23	18 668 511,00	25 382 489,23	136%
80000 Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux (page 34)	672 614	1 503 332,39	364 110,60	1 139 221,79	313%
964 Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (pages 100, 101 et 151)	0	-805 846,07	-562 461,11	-243 384,96	-43%
00100 Total des charges	410 209 324	442 665 876,14	415 851 773,08	26 814 103,06	6%
00200 EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE LIÉ AUX ACTIVITÉS	0	4 466 305,83	44 443 055,02	-39 976 749,19	-90%

Page auditée

État de l'excédent (déficit) accumulé lié aux activités

Exercice clos le 30 juin 2024

	A	B
	2024	2023
		(redressé)
00010 EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI	7 754 033,64	4 516 967,26
00020 Redressements avec retraitement des exercices antérieurs (page 120)	0,00	-41 205 988,64
00030 Solde redressé	7 754 033,64	-36 689 021,38
00040 Excédent (déficit) de l'exercice lié aux activités (page 3)	4 466 305,83	44 443 055,02
90000 EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	12 220 339,47	7 754 033,64

Page auditée

État de la variation des actifs financiers nets (dette nette)

Exercice clos le 30 juin 2024

	A Budget 2024	B Résultats réels 2024	C Résultats réels 2023 (redressé)
00010 ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-443 292 934	-534 694 322,29	-443 292 933,69
00020 Redressements avec retraitement des exercices antérieurs (page 120)	0	-329 816,14	-49 860 712,83
00000 SOLDE REDRESSÉ	-443 292 934	-535 024 138,43	-493 153 646,52
00030 Excédent (déficit) de l'exercice (page 3)	0	4 466 305,83	44 443 055,02
Variation due aux immobilisations corporelles			
00110 Acquisitions d'immobilisations corporelles (pages 41 et 42)	-99 202 113	-196 335 880,68	-109 423 600,53
00115 Acquisitions d'immobilisations corporelles d'une entité du périmètre comptable (pages 41, 42 et 43)	0	0,00	0,00
00120 Amortissement des immobilisations corporelles (page 43)	21 050 712	21 688 020,09	19 556 605,64
00130 Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles (pages 41, 43 et 100)	0	-805 846,07	-562 461,11
00140 Produits de disposition d'immobilisations corporelles (page 100)	0	672 600,00	594 050,00
00150 Réductions de valeur d'immobilisations corporelles (page 85)	0	0,00	0,00
00155 Révision d'estimation des immobilisations corporelles (pages 41 et 43)	0	2 914 516,80	4 894 183,42
00160 Transfert d'immobilisations dans les immobilisations destinées à être vendues (page 101)	0	0,00	0,00
00100 Total de la variation due aux immobilisations corporelles	-78 151 401	-171 866 589,86	-84 941 222,58
00200 Variation due aux stocks et aux charges payées d'avance	0	-259 625,69	-522 905,37
00250 Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	0	0,00	0,00
90000 ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) À LA FIN DE L'EXERCICE	-521 444 335	-702 684 048,15	-534 174 719,45

Page auditée

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 juin 2024

	A 2024	B 2023 (redressé)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
00010	4 466 305,83	44 443 055,02
Éléments sans effet sur la trésorerie		
00020	143 812,92	59 281,72
00030	0,00	0,00
00040	1 503 332,39	364 110,60
00050	-259 625,69	-522 905,37
00060	-20 998 835,35	-35 411 261,54
00070	122 855,58	177 794,20
00080	24 602 536,89	19 554 864,18
00085	77 210,28	2 413 373,60
00090	-805 846,07	-562 461,11
00100	0,00	0,00
00110	361 248 277,56	-646 868,72
00120	-1 756 956,48	-4 185 390,68
00121	-1 629 900,00	-4 060 928,00
00122	-127 056,48	-124 462,68
00123	0,00	0,00
00000	368 343 067,86	25 683 591,90
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
00210	-186 759 219,57	-75 878 092,79
00220	672 600,00	594 050,00
00250	0,00	0,00
00200	-186 086 619,57	-75 284 042,79
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN PLACEMENTS		
00230	0,00	0,00
00235	0,00	0,00
00240	0,00	0,00
00245	0,00	0,00
00249	0,00	0,00
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
00320	0,00	38 328 840,30
00330	-72 908 482,35	-26 485 496,36
00340	0,00	0,00
00350	0,00	0,00
00360	0,00	-17 000 000,00
00370	222 094 584,30	98 602 233,96
00380	-314 391 547,53	-38 121 000,00
00300	-165 205 445,58	55 324 577,90
00400	17 051 002,71	5 724 127,01
00510	11 761 002,86	2 250 937,90
90000	28 812 005,57	7 975 064,91

1. STATUTS CONSTITUTIFS

Le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries est constitué en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997.

Le Centre de services scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la *Loi sur l'instruction publique* et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

Le Centre de services scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la *Loi sur l'instruction publique* au développement social, culturel et économique de sa région.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Estimations comptables

La préparation des états financiers du Centre de services scolaire par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celui-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de l'exercice visé par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs, la provision pour le régime rétrospectif de la CNESST, les obligations liées à la mise hors services d'immobilisations et la provision pour créances douteuse. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Instruments financiers

Catégories et évaluations

L'encaisse, et les débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation à recevoir et les transferts du gouvernement du Canada) sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts temporaires, les créditeurs et les frais courus à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes de la provision pour avantages sociaux (vacances) et les dettes à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de la comptabilisation initiale. Cependant, lors de la comptabilisation initiale, les coûts de transaction sont passés en charge lorsque les éléments classés dans les instruments financiers sont évalués à la juste valeur.

Dépréciation d'actifs financiers

À chaque fin d'exercice, si une indication objective de dépréciation des actifs financiers ou groupes d'actifs financiers existe, il y a une évaluation de ceux-ci pour déterminer si une dépréciation doit être comptabilisée.

Alors, lorsque des faits ou des circonstances laissent présager une perte au niveau des débiteurs, une provision pour créances douteuses est établie afin qu'ils soient présentés au montant le moins élevé entre le coût ou la valeur de recouvrement nette. La variation annuelle de cette provision est prise en considération dans les résultats de l'exercice.

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le solde disponible

Taxes scolaires à recevoir et débiteurs

Les taxes scolaires à recevoir et les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de la période de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

Stocks destinés à la vente

Les stocks destinés à la vente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Passifs

Régime d'avantages complémentaires à la retraite

Les membres du personnel du Centre de services scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (R.R.E.G.O.P), au Régime de retraite des enseignants (R.R.E), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (R.R.P.E.) et au Régime de retraite de l'administration supérieure (R.R.A.S.). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de l'exercice du Centre de services scolaire envers ces régimes gouvernementaux, de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

Provision pour avantages sociaux

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant ainsi que les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, des indemnités de départ, de l'assurance traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) gagnés par les employés du Centre de services scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de la période de la provision est constatée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux ».

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est présenté en déduction de la dette correspondante. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public préconisent l'application du taux effectif plutôt que la méthode linéaire. L'amortissement des frais d'émission des dettes selon la méthode du taux effectif n'a pas d'impact important sur les résultats des activités et sur la situation financière.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée lorsque toutes les conditions suivantes sont respectées :

- il y a présence d'une obligation juridiquement exécutoire qui contraint le Centre de services scolaire à réaliser des activités particulières liées à la mise hors service permanente d'une immobilisation nécessitant une sortie de ressources économiques;
- l'obligation résulte de l'acquisition, de la construction, du développement, de la mise en valeur et/ou de l'utilisation normale de l'immobilisation;
- il est prévu que les activités particulières de mise hors service soient réalisées;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable des coûts relatifs à cette obligation.

Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers du Centre de services scolaire sont normalement employés pour fournir des services futurs. Les éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers du Centre de services scolaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de service.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et inclut les coûts de mise hors service, le cas échéant. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Aménagements de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	20 à 50 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments - OMHS	Durée de vie utile estimative*
Améliorations locatives	Durée du bail
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'enseignement	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires - achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Développement informatique	5 ans
Réseaux de télécommunications	20 ans

* Une « composante OMHS » a été créée pour chacun des bâtiments détenus contenant de l'amiante et doit être amortie sur la durée estimative restante jusqu'à leur date de démolition connue ou estimée.

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins et d'installations et leur coût est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* sont capitalisées.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie un passif dans le poste de « Subventions d'investissement reportées », à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de l'exercice d'acquisition. Les subventions d'investissement reportées sont inscrites graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de services scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges au poste des résultats « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Stocks de fournitures

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces stocks de fournitures sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des déboursés effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont le Centre de services scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où le Centre de services scolaire bénéficiera des services acquis.

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent. Les revenus qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans un exercice ultérieur sont reportées et présentées à titre de revenus reportés.

Plus spécifiquement :

Subventions et subventions reportées

Les subventions du MEQ sont constatées dans l'exercice où le Centre de services scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires pour l'année scolaire. À l'exception de certaines allocations pour lesquelles le MEQ a autorisé le report, les revenus de subvention versés par le MEQ, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que le Centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Subvention d'investissement reportée » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée ».

Les autres subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Subventions d'investissement reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportées » au même rythme que l'amortissement des immobilisations qui s'y rapportent.

Taxe scolaire

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés dans la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1^{er} juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1^{er} janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

Droits de scolarité et frais de scolarisation, ventes de biens et services et revenus divers

Les revenus provenant des droits de scolarité et frais de scolarisation, de la vente des biens et services et les revenus divers sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Ces revenus, à l'exception des revenus divers provenant des intérêts, pénalités et frais de retard, constituent des opérations avec obligations de prestations pour lesquelles le Centre de services scolaire doit rendre un service ou fournir un bien précis en échange de la somme reçue d'un payeur. Ces revenus sont constatés au fur et à mesure que l'obligation est remplie, soit à un moment précis ou progressivement.

Obligations de prestation remplies à un moment précis

Les revenus tirés de la vente de fournitures et matériel scolaire sont comptabilisés au moment de la vente.

Obligations de prestation remplies progressivement

Les revenus tirés des droits de scolarités et frais de scolarisation sont comptabilisés progressivement par le Centre de services scolaire sur la durée de la formation offerte.

Les revenus provenant des services de garde en milieu scolaire, de la surveillance et du transport du midi et des autres activités chargées au usagers sont comptabilisés progressivement par le Centre de services scolaire, soit à mesure que les services sont rendus. Les revenus tirés de la location d'immeubles et de biens meubles sont comptabilisés progressivement sur la durée de la location. Les revenus découlant de prêts de service sont constatés progressivement sur la durée du prêt.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens et services consommés dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités ainsi que les pertes réalisées. Les charges comprennent aussi l'amortissement du coût des immobilisations pour l'exercice.

Éventualités

Les obligations découlant des poursuites et des litiges sont comptabilisées à titre de passif quand il est probable qu'un événement futur viendra confirmer l'existence d'un passif à la date des états financiers et qu'une estimation raisonnable peut être établie. S'il est impossible de déterminer la probabilité de l'événement ou que l'événement est probable mais qu'une estimation raisonnable ne peut être établie, un passif éventuel est présenté en voir de notes aux états financiers.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle partagé. Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec, s'il y a, sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES

Adoption de nouvelles normes comptables

Le 1^{er} avril 2023, le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries a adopté les normes suivantes :

Chapitre SP 3400, Revenus

Cette norme fournit des indications pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des revenus qui ne sont pas traités par une autre norme comptable. Elle vient également faire la distinction entre les revenus provenant d'opérations avec obligations de prestation (nommées opérations avec contrepartie) et les revenus provenant d'opérations qui ne comprennent pas d'obligations de prestation (nommées opérations sans contrepartie).

L'adoption de ce chapitre n'a entraîné aucune incidence significative sur les résultats, ni sur la situation financière du Centre de services scolaire.

Chapitre SP 3160, Partenariats public-privé

Cette norme fournit des indications sur la comptabilisation, l'évaluation et la présentation d'une infrastructure acquise par le gouvernement sous la forme d'un partenariat public-privé (PPP), soit un partenariat entre une entité gouvernementale et le partenaire du secteur privé. Notamment, elle identifie ce qui constitue un élément d'infrastructure réalisé en PPP et précise qu'un actif et un passif doivent être comptabilisés lorsque le Centre de services scolaire en obtient le contrôle.

L'adoption de ce chapitre n'a entraîné aucun impact sur les résultats, ni sur la situation financière puisque que le Centre de services scolaire ne détient pas de partenariats public-privé.

Note d'orientation NOSP-8, Éléments incorporels achetés

Cette note d'orientation traite de la définition d'un élément incorporel acheté. Dorénavant, la norme indique que ces éléments incorporels achetés doivent être comptabilisés s'ils répondent à la définition d'un actif.

TRAFICS 2023-2024

RAPPORT FINANCIER DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2024

Notes complémentaires aux états financiers

Ce changement n'a entraîné aucun impact sur les états financiers du Centre de services scolaire puisqu'il ne détient pas d'éléments incorporels achetés.

Le 1^{er} juillet 2023, le Centre de services scolaire a procédé à la modification de certaines méthodes utilisées pour comptabiliser les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les modifications effectuées sont les suivantes :

- Modification de la méthode d'estimation des coûts de désamiantage pour certains matériaux. La Direction estime que la méthode utilisée surévaluait les coûts lorsque des travaux de désamiantage étaient réalisés en présence de plâtre, de crépi et de mortier.
- Estimation des coûts effectuée par phase de construction plutôt que par bâtiment. La Direction estime que la nouvelle méthode utilisée reflète davantage la réalité puisque les calculs, dont les calculs d'actualisation et d'inflation, tiennent compte de l'année de construction réelle de la phase plutôt que de l'année de construction initiale du bâtiment.

Ces changements ont été appliqués de façon rétroactive avec retraitement des exercices antérieurs et ont eut pour effet de faire varier les postes des états financiers de la façon suivante :

ÉTAT DES RÉSULTATS	2024	2023
Revenus		
Subvention d'investissement	3 245 767	30 785 022
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	20 998 835	32 742 000
Total des revenus	24 244 602	63 527 022
Charges		
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	53 092 410	58 606 568
Excédent (Déficit) de l'exercice liés aux activités	(28 847 808)	4 920 454

TRAFICS 2023-2024**RAPPORT FINANCIER DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2024****Notes complémentaires aux états financiers**

ÉTAT DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS	2024	2023
Excédent (Déficit) accumulé lié aux activités au début	-	-
Excédent (Déficit) accumulé lié aux activités à la fin	-	-

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE		
Actifs financiers		
Subvention de fonctionnement à recevoir	-	-
Subvention d'investissement à recevoir	428 123 502	586 581 143
Total des actifs financiers	428 123 502	586 581 143
Passifs		
Subvention d'investissement reportée	686 508 325	519 677 399
Autres passifs (Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations)	46 075 617	46 939 726
Actifs financiers nets (Dette nette)	(212 309 206)	19 964 018
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles	(475 437)	3 219 461
Excédent (Déficit) accumulé à la fin	(212 784 643)	23 183 479

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	2024	2023
Actifs financiers nets (Dettes nettes) au début	(535 024 138)	(493 153 647)
Excédent (Déficit) de l'exercice	4 466 306	44 443 055
Immobilisations corporelles	(171 866 590)	(84 941 223)
Variation due aux stocks et aux charges payées d'avance	(259 626)	(522 905)
Actifs financiers nets (Dettes nettes) à la fin	(702 684 048)	(534 174 720)

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

Subvention de fonctionnement à recevoir

Le détail des différentes subventions de fonctionnement à recevoir est présenté à la page 21 du rapport financier. Les subventions de cette catégorie provenant du gouvernement du Québec sont détaillées dans cette page. Pour les subventions provenant du gouvernement du Canada, elles sont présentées dans le compte « Autres subventions » de la page 21.

Subvention d'investissement à recevoir

Le détail des différentes subventions d'investissement à recevoir est présenté à la page 22 du rapport financier.

TRAFICS 2023-2024

RAPPORT FINANCIER DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2024

Notes complémentaires aux états financiers

5. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Le détail de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est présenté à la page 20 du rapport financier.

6. DÉBITEURS

Le détail des débiteurs est présenté à la page 23 du rapport financier.

7. EMPRUNTS TEMPORAIRES

Le détail des emprunts temporaires est présenté à la page 30 du rapport financier. Les emprunts et les acceptations bancaires sont autorisés mensuellement par le MEQ. La marge de crédit autorisée au 30 juin 2024 est de 62 461 921\$ (41 928 014 \$ au 30 juin 2023).

Les marges de crédit auprès du Fonds de financement totalisent 60 534 719\$ (152 831 682\$ au 30 juin 2023) au taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois majoré de 0.02 %.

Au 30 juin 2024, le solde de 60 534 719\$ se détaille comme suit :

	2024	2023
Marge de crédit – Fonds de financement - Général	10 456 866	78 798 356
Marge de crédit – Fonds de financement - SQI	50 077 853	74 033 326
	60 534 719	152 831 682

8. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS À PAYER

Le détail des créditeurs et frais courus à payer est présenté à la page 31 du rapport financier.

9. REVENUS REPORTÉS

Subvention d'investissement reportée

Le détail de la subvention d'investissement reportée est présenté à la page 32 du rapport financier.

10. PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX

Le détail de la provision pour avantages sociaux est présenté à la page 34 du rapport financier.

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, le Centre de services scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur. Jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1^{er} juillet 2016, les enseignants ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie sont payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à cette date.

TRAFICS 2023-2024

RAPPORT FINANCIER DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2024

Notes complémentaires aux états financiers

11. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

Règles budgétaires		Montant à l'émission (\$)	Solde au 30 juin 2023 (\$)	Émission de l'exercice (\$)	Remboursement de l'exercice (\$)	Solde au 30 juin 2024 (\$)
Billets – Fonds de Financement						
2013-2023	3,1130 %	21 400 000	13 696 000	-	13 696 000	-
2014-2024	3,2710 %	22 076 000	12 620 000	-	1 182 000	11 438 000
2015-2023	2,3360 %	2 480 000	359 000	-	359 000	-
2016-2023	1,9200 %	79 448 000	39 896 000	-	39 896 000	-
2017-2041	3,3490 %	13 300 000	10 108 000	-	532 000	9 576 000
2018-2027	2,9050 %	7 651 000	5 641 000	-	402 000	5 239 000
2018-2043	3,2240 %	31 900 000	25 520 000	-	1 276 000	24 244 000
2018-2035	3,1500 %	13 082 000	9 302 000	-	756 000	8 546 000
2019-2044	3,0470 %	26 100 000	21 924 000	-	1 044 000	20 880 000
2019-2033	2,8450 %	4 752 000	3 404 000	-	337 000	3 067 000
2019-2025	2,4540 %	6 535 000	1 835 000	-	1 175 000	660 000
2019-2044	2,4680 %	40 478 000	35 621 000	.	1 619 000	34 002 000
2019-2040	2,4780 %	14 746 000	12 640 000	-	702 000	11 938 000
2021-2024	0,6660 %	4 107 984	1 369 328	-	1 369 328	-
2021-2046	2,7120 %	61 038 922	56 155 808	-	2 441 557	53 714 251
2022-2047	2,9060 %	60 439 505	58 021 925	-	2 417 580	55 604 345
2022-2025	1,7150 %	4 173 094	2 782 063	-	1 391 031	1 391 032
2023-2048	4,0860 %	35 670 321	35 670 321	-	1 426 813	34 243 508
2023-2026	3,7500 %	2 658 519	2 658 519	-	886 173	1 772 346
Total – billets FF		452 036 345	349 223 964	-	72 908 482	276 315 482

TRAFICS 2023-2024**RAPPORT FINANCIER DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2024****Notes complémentaires aux états financiers**

Autres que Règles budgétaires		Montant à l'émission (\$)	Solde au 30 juin 2023 (\$)	Émission de l'exercice (\$)	Remboursement de l'exercice (\$)	Solde au 30 juin 2024 (\$)
Billets – Fonds de Financement						
2021-2031	2,084 %	1 368 077	1 243 614	-	127 056	1 116 558
Total - billets FF		1 368 077	1 243 614	-	127 056	1 116 558

Billets

Les billets sont remboursés à même les subventions accordées par le ministère de l'Éducation pour les billets règles budgétaires et par le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique pour le billet autres que règles budgétaires. Les versements en capital à effectuer sur les billets au cours des prochains exercices sont les suivants :

2024-2025	27 458 858 \$
2025-2026	13 972 530 \$
2026-2027	13 089 117 \$
2027-2028	16 722 934 \$
2028-2029	12 692 809 \$
2030 et suivantes	193 495 792 \$

12. OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS

Les principales obligations liées à la mise hors service d'immobilisations du Centre des services scolaires des Grandes-Seigneuries concernent le désamiantage des bâtiments.

Le Centre de services scolaires des Grandes-Seigneuries ne détient pas de bâtiments patrimoniaux pour lesquels aucune obligation liée à la mise hors service n'est présentée aux états financiers.

Évolution des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

	2024			2023
	Désamiantage	Autres	Total	Total
Solde au début	50 834 283	-	50 834 283	53 660 934
Nouvelles obligations de mise hors service	-	-	-	-
Redressement du solde de début	(3 894 557)		(3 894 557)	
Obligations réglées	-	-	-	-
Charge de désactualisation	2 050 407	-	2 050 407	2 413 373
Révision des estimations	(2 914 516)	-	(2 914 516)	(5 240 024)
Solde à la fin	46 075 617	-	46 075 617	50 834 283

Principales hypothèses utilisées

Les principales hypothèses utilisées pour le désamiantage des bâtiments sont les suivantes :

Désamiantage	2024	2023
Taux d'actualisation, incluant l'inflation	4,98 %	5,54%
Période d'actualisation	De 1 an à 72 ans	De 1 à 58 ans
Taux d'inflation	2,57 %	2,93%

Les coûts estimés non actualisés pour réaliser les activités de mise hors service au 30 juin 2024 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 71 237 633 \$ (70 845 399\$ au 30 juin 2023).

Incertitude relative à la mesure

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, l'échéancier prévu des travaux, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation. Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtiments est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui y sont contenues ainsi que l'échéancier estimé des flux de trésorerie pour effectuer les travaux.

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le détail des immobilisations corporelles est présenté aux pages 40 à 48 du rapport financier. Le total des immobilisations inclut les immobilisations en cours de construction, de développement ou de mise en valeur pour un total de 330 058 716\$ (162 630 088 \$ au 30 juin 2023), soit 329 666 054 \$ (162 461 755 \$ au 30 juin 2023) pour des bâtiments et 392 918\$ (168 589 \$ au 30 juin 2023) en aménagement et (256 \$) en développement informatique ((256 \$) au 30 juin 2023). Aucune charge d'amortissement n'est associée à ces immobilisations.

TRAFICS 2023-2024**RAPPORT FINANCIER DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2024****Notes complémentaires aux états financiers**

14. FLUX DE TRÉSORERIE

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 3 830 978 \$ (6 235 413 \$ pour l'exercice précédent). Les intérêts reçus au cours de l'année s'élèvent à 1 538 350\$ (692 556 \$ pour l'exercice précédent).

Variation des actifs et passifs liés au fonctionnement	2024	2023
Actifs financiers		
Subvention de fonctionnement à recevoir	(9 117 304)	17 373 776
Subvention d'investissement à recevoir	158 457 641	(133 936 685)
Taxe scolaire à recevoir	(303 661)	(237 781)
Débiteurs	687 848	1 256 146
Stocks destinés à la vente	(11 435)	47 853
Passifs		
Créditeurs et frais courus à payer	(5 704 455)	(4 715 491)
Subvention d'investissement reportées	189 829 761	127 166 614
Revenus perçus d'avance	616 570	(581 909)
Dettes à long terme faisant l'objet d'une subvention	-	(208 600)
Autres passifs	26 793 312	(6 810 792)
Variation des actifs et passifs liés au fonctionnement	361 248 277	(646 869)

Éléments n'affectant pas les liquidités

Les acquisitions d'immobilisations corporelles de la période comprennent un montant de 59 353 598\$ qui est inclus dans les créditeurs. Cette opération est exclue de l'état des flux de trésorerie.

TRAFICS 2023-2024

RAPPORT FINANCIER DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2024

Notes complémentaires aux états financiers

15. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cadre de ses opérations, le Centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029 et plus	Solde au 30 juin 2024	Solde au 30 juin 2023
CONTRATS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS								
Constructions et travaux majeurs	12 928 453 \$	8 133 231 \$	6 506 585 \$	5 285 362 \$	4 245 641 \$	16 495 337 \$	53 594 609 \$	26 782 525 \$
Commande de mobilier	444 868 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	444 868 \$	385 763 \$
	13 373 321 \$	8 133 231 \$	6 506 585 \$	5 285 362 \$	4 245 641 \$	16 495 337 \$	54 039 477 \$	27 168 288 \$
CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION								
Location modulaires et immeubles	5 572 203 \$	4 487 044 \$	2 733 645 \$	1 082 869 \$	833 716 \$	833 716 \$	15 543 193 \$	11 354 930 \$
Autres locations	10 354 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	10 354 \$	77 894 \$
	5 582 557 \$	4 487 044 \$	2 733 645 \$	1 082 869 \$	833 716 \$	833 716 \$	15 553 547 \$	11 432 824 \$
CONTRATS POUR L'APPROVISIONNEMENT EN BIENS ET SERVICES								
Conciergerie et réparations	876 066 \$	14 225 \$	28 996 \$	5 581 \$	22 324 \$	- \$	947 192 \$	3 327 313 \$
Contrats d'entretien	421 046 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	421 046 \$	4 453 988 \$
Équipement informatique et licences	239 278 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	239 278 \$	1 135 474 \$
Transporteurs scolaires	19 565 931 \$	15 450 793 \$	15 450 793 \$	15 450 793 \$	- \$	- \$	65 918 310 \$	85 484 180 \$
	21 102 321 \$	15 465 018 \$	15 479 789 \$	15 456 374 \$	22 324 \$	- \$	67 525 826 \$	94 400 955 \$
AUTRES CONTRATS								
Auditeurs	31 532 \$	25 225 \$	20 180 \$	16 144 \$	12 915 \$	51 661 \$	157 657 \$	203 086 \$
Autres	1 791 792 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	1 791 792 \$	2 686 714 \$
	1 823 324 \$	25 225 \$	20 180 \$	16 144 \$	12 915 \$	51 661 \$	1 949 449 \$	2 889 800 \$
TOTAL DES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES	41 881 523 \$	28 110 518 \$	24 740 199 \$	21 840 749 \$	5 114 596 \$	17 380 714 \$	139 068 299 \$	135 891 867 \$

16. ÉVENTUALITÉS

Griefs

Au 30 juin 2024, le coût total que devrait assumer le Centre de services scolaire, s'il perdait les griefs déposés contre lui, est de l'ordre de 3 076 563 \$ dont une provision de 2 409 727 \$ est comptabilisée aux états financiers.

Autres réclamations

Au 30 juin 2024, une action collective, pour des abus sexuels, contre La Province canadienne de la Congrégation de Sainte-Croix et l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal est en cours. Le recours collectif a été autorisé par le tribunal. Le Centre de services scolaire a été appelé en garantie dans ce recours. En date du 30 juin 2024, la valeur de ce recours est indéterminable et la direction n'est pas en mesure, à la date des états financiers, d'évaluer l'issue de ces réclamations ni les impacts financiers pouvant en découler, le cas échéant.

Au 30 juin 2024, une action collective, pour des agressions sexuelles, contre Les frères du Sacré-Cœur et als. est en cours. Le recours collectif a été autorisé par le tribunal. Le Centre de services scolaire a été appelé en garantie dans ce recours. En date du 30 juin 2024, la valeur de ce recours est indéterminable et la direction n'est pas en mesure, à la date des états financiers, d'évaluer l'issue de ces réclamations ni les impacts financiers pouvant en découler, le cas échéant.

Aucune provision n'a été comptabilisée relativement à ces réclamations au 30 juin 2024. Toute somme pouvant résulter du dénouement de ces réclamations sera imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

Incertitude relative à la mesure

Les passifs éventuels peuvent varier en raison des hypothèses utilisées pour établir la probabilité de dénouement d'une situation existante et l'estimation de la valeur à la date des états financiers. Les différentes hypothèses utilisées sont l'expérience passée et les négociations en cours.

17. APPARENTÉS

Le Centre de services scolaire est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives du Centre de services scolaire. Le principal dirigeant est la directrice générale du Centre de services scolaire aux fins des états financiers consolidés du gouvernement.

Aucune transaction n'a été conclue entre le Centre de services scolaire et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives.

- Les débiteurs incluent un montant de 3 925 230 \$ (4 938 829 \$ au 30 juin 2023) de comptes clients avec les ministères et organismes du gouvernement du Québec. Les créditeurs ou charges à payer incluent un montant de 37 398 601\$ (36 523 250 \$ au 30 juin 2023) de créditeurs et frais courus avec les ministères et les organismes du gouvernement du Québec. Ces comptes clients et ces créditeurs et frais courus sont payables dans les 30 jours suivant la réception du service.

18. GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Centre de services scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2024.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie fasse défaut à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit du Centre de services scolaire est principalement attribuable à ses débiteurs excluant les taxes à la consommation et ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, le Centre de services scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour créances douteuses est constituée,

TRAFICS 2023-2024

RAPPORT FINANCIER DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2024

Notes complémentaires aux états financiers

lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs du Centre de services scolaire représente l'exposition maximale du Centre de services scolaire au risque de crédit.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des débiteurs suivant la date de facturation excluant les taxes à la consommation, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 30 juin :

	2024	2023
Débiteurs		
Débiteurs non en souffrance	960 996	811 071
Débiteurs en souffrance		
Moins de 3 mois suivant la date de facturation	1 422 316	985 850
3 mois à moins de 6 mois suivant la date de facturation	137 567	302 948
6 mois à moins de 9 mois jours suivant la date de facturation	2 224 721	2 341 360
9 mois à moins de 12 mois suivant la date de facturation	3 288	991 326
1 an et plus suivant la date de facturation	523 217	485 785
Sous-total	5 272 105	5 918 340
Moins la provision pour créances douteuses	(814 447)	(670 634)
Total des débiteurs déduction faite de la provision pour créances douteuses	4 457 658	5 247 706

TRAFICS 2023-2024

RAPPORT FINANCIER DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2024

Notes complémentaires aux états financiers

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses sont comme suit :

	2024	2023
Solde au 1^{er} juillet	670 364	611 352
Perte de valeur comptabilisée au résultat	368 020	147 094
Montant recouvré	(223 937)	(87 812)
Solde au 30 juin	814 447	670 364

En raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs, le Centre de services scolaire estime que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime. De plus, il est d'avis que la qualité du crédit des débiteurs qui ne sont ni en souffrance ni dépréciés est adéquate.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre de services scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Centre de services scolaire est exposé à ce risque principalement en regard aux emprunts temporaires, aux créditeurs et charges courues à payer, à l'exception des déductions à la source et certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux) et aux dettes à long terme. Afin de gérer son risque de liquidité, le Centre de services scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEQ.

TRAFICS 2023-2024**RAPPORT FINANCIER DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2024****Notes complémentaires aux états financiers**

Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers du Centre de services scolaire au 30 juin 2024 se détaillent comme suit :

30 juin 2024	2024-2025	2025-2026 2026-2027	2027-2028 2028-2029	2029-2030 et suivantes	Total
Emprunts temporaires	60 534 719 \$	-	-	-	60 534 719 \$
Créditeurs et charges courues à payer	99 159 990 \$	525 702 \$	101 366 \$	-	99 787 058 \$
Dettes à long terme	27 458 858 \$	27 061 647 \$	29 415 743 \$	193 495 792 \$	277 432 040 \$
Provision pour avantages sociaux	14 155 177 \$	-	-	2 123 096 \$	16 278 273 \$

30 juin 2023	2023-2024	2024-2025 2025-2026	2026-2027 2027-2028	2028-2029 et suivantes	Total
Emprunts temporaires	152 831 682 \$	-	-	-	152 831 682 \$
Créditeurs et charges courues à payer	97 079 792 \$	385 509 \$	79 451 \$	-	97 544 752 \$
Dettes à long terme	73 035 538 \$	41 431 388 \$	29 812 051 \$	206 188 601 \$	350 467 578 \$
Provision pour avantages sociaux	12 582 470 \$	-	-	2 192 470 \$	14 774 940 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, le Centre de services scolaire est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent le Centre de services scolaire à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les prêts et les emprunts à long terme. Les instruments financiers à taux variables sont les emprunts temporaires.

Étant donné que le Centre de services scolaire comptabilise ses instruments financiers portant intérêt à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que le Centre de services scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu.

Pour les instruments financiers à taux variable, chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt ferait augmenter ou diminuer les charges annuelles d'intérêts d'environ 1 662 \$ (144 583 \$ au 30 juin 2023).

Juste valeur des actifs et passifs financiers

La juste valeur des instruments financiers dont l'échéance est à court terme se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance.

La juste valeur des emprunts à taux fixe correspond approximativement à sa valeur comptable puisque les taux d'intérêt applicables en vertu des accords de financement actuels sont comparables à ceux offerts sur le marché.

19. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'année financière 2023 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2024.